



RÉSIDENCE D'ACCUEIL

Rue Jacques Prévert ▪ 62730 MARCK

OUVERTURE ➔ FIN 2023 – 1^{ER} TRIMESTRE 2024

▶ **13 Logements T2 de 40 m² pour une personne**

▶ **2 Logements T3 de 50 m² pour un couple**



Résidence inscrite dans un programme intergénérationnel et comprenant 25 autres logements réservés aux seniors de la ville de Marck (gérés par le CCAS). Ainsi qu'une salle de convivialité destinée à l'ensemble des résidents, d'une superficie totale de 185 m². Comprenant cuisine éducative, buanderie, salle de restauration et d'agrément.

L'ensemble se trouve à proximité immédiate des :



Transports



Commerces



Services
de santé



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE :

- 1 Directrice
- 1 Responsable Logement Accompagné (RLA)
- 1 Educatrice / Animatrice
- Service administratif et comptable



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- Ne pas dépasser un Revenu Fiscal de Référence ;
- Avoir 18 ans et plus ;
- Personnes souhaitant être soutenues dans l'accès et le maintien dans un logement autonome ;
- Personnes et/ou familles isolées socialement et affectivement ;
- Personnes ayant besoin d'un appui et accompagnement.

Pour informations et retrait du dossier de Pré-Admission, merci de contacter Valérie BRYERE Directrice de la Résidence d'Accueil et de l'ESAT les Ateliers du Channel

ateliersduchannel@cap-energie.fr

03 21 19 07 10

595, rue Louis Breguet - 62100 Calais

PROCÉDURE : SOUS RÉSERVE DE RÉPONDRE AUX CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ➔

1. Retrait et dépôt du dossier de Pré Admission
2. Commission d'admission
3. Commission d'attribution

Le logement est soumis à une redevance modérée (loyer + charges) mensuelle et fait l'objet d'un contrat de résidence (durée d'un mois reconduit tacitement).